

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MAI 2020

OUVERTURE DE SÉANCE : 19h00

PRÉSIDENT : Monsieur Patrick CONDEMINÉ

PRÉSENTS : M. CONDEMINÉ Patrick, Maire,
Mmes : BABARIT Marie-Christine, BRELIÈRE Marinette, DELLION Patricia,
NOÉ Sophie, GOLDIN Annick
MM : GALLÉ Christian, HALLOUIN Christophe, RETIVEAU Denis

Excusé(s) ayant donné procuration : M. DASSONVILLE Philippe donne
procuration à Mme BRELIÈRE Marinette, Mme MASSON Natacha donne
procuration à M. CONDEMINÉ Patrick

Absent (s) : M. BOUREAU Thierry

Excusés : MM : LE GUENNIC Serge, ANGER Jean-Claude

Secrétaire de séance : Mme BABARIT Marie-Christine

DÉLIBÉRATION : ANNULLATION DES LOYERS COMMERCIAUX POUR LE MOIS D'AVRIL ET MAI DURANT LA PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE.

Suite à la situation de Crise sanitaire dont est victime la France et pour soutenir les restaurateurs et commerçants de la Commune, le Conseil décide de délibérer sur la suppression des loyers commerciaux pour le mois d'avril et mai concernant les locataires suivants :

- L'Hélianthe
- Le Bistroglo
- Marie Laure Coiffure
- Le Pari
- Bijoux Ultraïa

Le total de ces loyers annulés représente la somme mensuelle de 2911,25 euros TTC

Madame Patricia DELLION demande pourquoi les autres artisans ne bénéficient pas de cette annulation - Monsieur Le Maire répond que cela concerne uniquement les artisans, commerçants et restaurateurs étant dans l'obligation de fermer leurs établissements et ne pouvant donc pas assurer leurs activités.

Madame Patricia DELLION demande si les loyers en retard ont été régularisés - Monsieur Christian GALLE répond que dans sa généralité, les loyers ont été payés.

Madame Patricia DELLION informe que la pelouse de l'atelier 11 rue Château Gaillard, est dégradée - Monsieur le Maire répond qu'elle sera remise en état.

Votant : 11

pour : 11

abstention :

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MAI 2020

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur Patrick CONDEMINE informe des points suivants :

- Informe le Conseil de l'organisation mise en place pour la réouverture des écoles.
- Informe de l'organisation de la cérémonie du 8 mai

Madame Marinette BRELIÈRE informe des points suivants :

- Informe le Conseil d'une demande d'aide sociale

Madame Annick GOLDIN informe des points suivants :

- Demande l'avancée des dossiers sur la Commune - Monsieur le Maire répond que les devis de la voirie ont été réceptionnés.

Madame Sophie NOE informe des points suivants :

- Informe qu'elle a eu des remerciements de sa voisine pour la distribution des masques. Mme NOE demande combien de masques ont été reçus en Mairie et distribués ? Monsieur le Maire répond qu'il a été demandé 200 masques et qu'il a été distribué 120 masques aux personnes âgées.

Jean-Claude ANGER
Excusé

Marie-Christine BABARIT

Thierry BOUREAU
Absent

Marinette BRELIÈRE

Patrick CONDEMINE

Philippe DASSONVILLE
Excusé donne procuration à
Mme Marinette BRELIÈRE

Patricia DELLION

Christian GALLÉ

Annick GOLDIN

Christophe HALLOUIN

Serge LE GUENNIC
Excusé

Natacha MASSON
Excusée donne procuration à
M. Patrick CONDEMINE

Sophie NOÉ

Denis RETIVEAU

CLÔTURE DE SÉANCE : 19h40